

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1287

Artikel: De 1954 à 1997 : "chacun ses responsabilités"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De 1954 à 1997: «chacun ses responsabilités»

Jean-Pierre Fragnière dans DP 1286 a montré les lacunes et les silences d'une étude parue dernièrement en Suisse sur la pauvreté.

Nous avons jugé bon de faire un retour en arrière en publiant les résultats d'une enquête sur la pauvreté menée par le mouvement populaire des familles (MPF) en 1954 sur un échantillon de 1000 familles. Le MPF leur a posé 63 questions qui touchaient des domaines tels que le logement, l'alimentation, la lingerie, l'équipement ménager ou la santé.

Témoignage qui révèle, plus que le calcul de la moyenne des revenus, les conséquences de la pauvreté sur la vie quotidienne. Extraits.

«**L**ES RÉSULTATS DE cette enquête nous autorisent à affirmer qu'actuellement, en Suisse romande, le salaire d'un ouvrier est insuffisant pour subvenir aux besoins normaux d'un foyer avec deux enfants. (...)

Logement

Ce problème est au premier plan des préoccupations des familles salariées. L'augmentation des loyers dans les circonstances actuelles serait une grave injustice. Nombreuses sont les familles qui doivent consacrer de 25 à 30% de leur revenu au paiement de leur loyer. Une vue d'ensemble révèle que ceux qui sont bien logés doivent souvent se priver dans d'autres domaines tels que nourriture, renouvellement des vêtements ou loisirs.

Pour les autres, les familles de 5 enfants et plus, ils souffrent des effets de la promiscuité avec toutes les conséquences morales sur l'intimité des parents, l'éducation des enfants etc. L'entassement provoque une tension nerveuse pour tous, surmenage pour la mère, impossibilité de se reposer pour le père poussé ainsi à désertier le foyer; impossibilité pour les grands d'avoir un coin à eux d'où évasion du milieu familial les mettant à la merci de loisirs frelatés. Difficulté pour les petits de faire leurs devoirs d'école ou de jouer librement. Comment éduquer des enfants dans de telles conditions? Enfin, l'hygiène est rendue presque impossible par un ensoleillement insuffisant, des toilettes souvent en commun avec d'autres locataires, sans eau courante, par le manque de place pour isoler ceux qui contractent des maladies contagieuses.

Alimentation, vêtements, linge de maison

Pour la plupart des foyers, l'amélioration de ces postes dépend essentiellement d'une augmentation substantielle du revenu familial. Le grand effort qu'ont fait les hommes de science pour préciser les données d'une saine hygiène alimentaire doit permettre aux familles ouvrières de s'assurer et garantir une bonne santé. Mais en ont-elles les moyens?

Sur 1015 familles, 326 ne mangent de la viande qu'une fois à deux fois par semaine; 298 mangent rarement du beurre, 375 mangent rarement des fruits. Il semble impossible que dans notre pays des familles soient sous-alimentées! C'est en général un salaire nettement insuffisant qui est la cause de cet état. Que l'assistance publique soit contrainte de payer le lait et le pain à des ouvriers qui font consciencieusement leurs 96 heures de travail par quinzaine et ne vont jamais au café est la preuve que notre économie et notre système de sécurité sociale ne sont pas basés sur la justice. Quant au linge de maison, 701 familles sur 1015 ne peuvent renouveler normalement leurs vêtements et leur lingerie. (...)

Avenir des enfants

Les quelques données que la consultation populaire apporte sur ce point montrent qu'il reste énormément à faire pour

permettre à tous les enfants du milieu populaire de faire un apprentissage conforme à leurs aptitudes. Les bourses d'apprentissage doivent devenir un droit et être suffisamment substantielles pour être une aide efficace.

Loisirs et culture

Il faut souligner avec force que les loisirs et la culture sont les grands sacrifiés de la vie des familles populaires. Cela doit faire sérieusement réfléchir tous ceux qui désirent une vraie promotion ouvrière. Permettre à tous les foyer du milieu populaire de jouir de saines vacances: voilà une tâche urgente à mettre en chantier. Il semble bien que, là aussi, c'est dans le sens collectif et communautaire de maisons de vacances qu'il faut chercher.

Il est clair que les graves déficiences qui apparaissent ont pour cause principale une insuffisance manifeste du pouvoir d'achat des familles salariées. C'est là que se trouve le nœud du drame quotidien de tant de foyers, dont les ressources ne sont pas au niveau des besoins, tant s'en faut! Le seul remède efficace à cette situation est l'augmentation du revenu, aussi bien par le salaire professionnel que par les prestations familiales.»

Alerte, 1000 familles salariées de Suisse romande, MPF, Genève, 1954

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp)

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Pierre Imhof (pi)

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,
Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9